



## Note d'information mensuelle

Octobre 2015

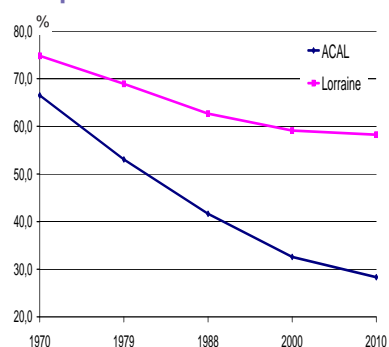
### La Lorraine, terre d'élevage de la région ACAL

Dans la région ACAL (Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine), les produits issus de l'élevage représentent moins de 20% de la valeur de la production agricole. Seules les régions Centre, Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur, affichent un poids de l'élevage moins important. Au sein de cette nouvelle région ACAL, la Lorraine occupe une place singulière, les productions issues de l'élevage générant 49% de la valeur de la production, selon les comptes de l'agriculture 2013.

### Une prédominance de l'élevage bovin

Au recensement agricole de 2010, près de 7 400 exploitations lorraines détenaient au moins un bovin, soit plus de 58% de l'ensemble des fermes de la région. Ainsi plus d'une exploitation sur deux de la région ACAL détenant des bovins est installée en Lorraine. Analysée sur le long terme, cette importance ne faiblit pas. En effet, si les deux tiers des exploitations de la région ACAL détenaient un troupeau bovin en 1970, elles ne représentent plus que 28% en 2010. Alors qu'en Lorraine, trois exploitations sur quatre détenaient un troupeau en 1970, et elles sont encore 58% à en posséder un en 2010.

#### Part des exploitations agricoles possédant des bovins

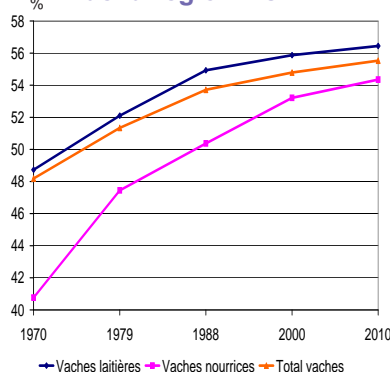


Source : Agreste - recensements de l'agriculture 1970 -1979 -1988 -2000 -2010

Tout au long de cette période, la structure et la composition des troupeaux ont subi d'importantes évolutions. Le cheptel bovin de la région ACAL a connu, depuis 1970, un recul de 19%, alors que le cheptel lorrain limitait la baisse à moins de 4%. Ces évolutions ont conduit à une forte progression de la taille moyenne des troupeaux qui atteint 122 animaux par exploitation en région ACAL et 129 en région Lorraine. Dans le même temps, la

composition des troupeaux s'est trouvée largement modifiée. En 1970, le troupeau de vaches de la région ACAL, qui atteignait 792 000 têtes, était à 93% composé de vaches laitières, la Lorraine présentant une situation similaire. En 2010, le troupeau de vaches de la région ACAL ne comptait que 606 000 têtes dont seulement 56% de vaches laitières (57% pour la Lorraine). Au sein de cet ensemble, le troupeau de vaches lorraines a connu une évolution sensiblement différente. La baisse du troupeau laitier, suite à l'instauration des quotas laitiers en 1985, a été limitée à 47% contre 54% en région ACAL et le troupeau de vaches nourrices y a été multiplié par 6,5 contre 4,9 en région ACAL. Ainsi en 2010, la Lorraine se retrouve détentrice de 55% du troupeau de vaches de la région ACAL contre 48% en 1970.

#### Evolution de la part de la Lorraine dans le troupeau de vaches de la région ACAL



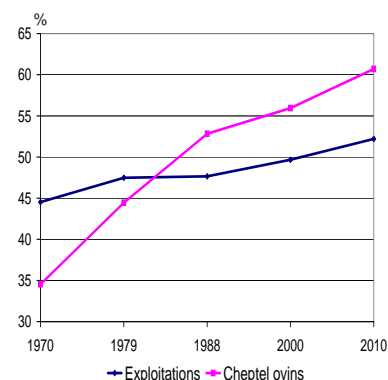
Source : Agreste - recensements de l'agriculture 1970 -1979 -1988 -2000 -2010

### Les autres cheptels ne sont pas absents

Si l'élevage bovin est largement dominant, ovins et caprins ne sont pas absents. Ainsi la Lorraine rassemble 52%

des exploitations détenant des ovins et 57% du cheptel de brebis-mères. En 2010, l'élevage des caprins concernait 400 élevages lorrains, soit la moitié des exploitations de la région ACAL.

#### Evolution de la part de la Lorraine dans les exploitations détenant des ovins et dans le cheptel ovin de la région ACAL

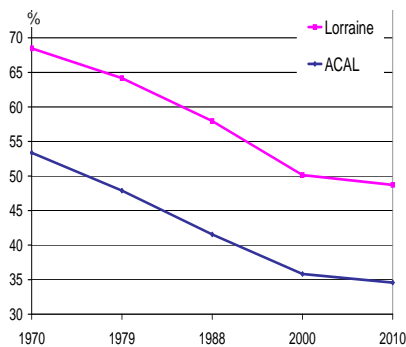


Source : Agreste - recensements de l'agriculture 1970 -1979 -1988 -2000 -2010

### Un élevage basé sur les prairies naturelles

Dans le paysage agricole lorrain, l'herbe continue d'occuper une place importante. Malgré les retournements de ces dernières années, leur maintien a permis à l'élevage lorrain d'occuper une place importante dans la région ACAL. En effet, les surfaces en prairies permanentes détenues par les exploitations agricoles représentent plus de 38% de la surface agricole utilisée (SAU) en Lorraine contre 25% au niveau ACAL. En dépit de l'érosion des superficies en prairies permanentes, la croissance des surfaces en prairies temporaires et artificielles a permis de maintenir une couverture herbeuse qui atteint 49% de la SAU en Lorraine.

## Evolution de la part de la surface fourragère principale dans la SAU



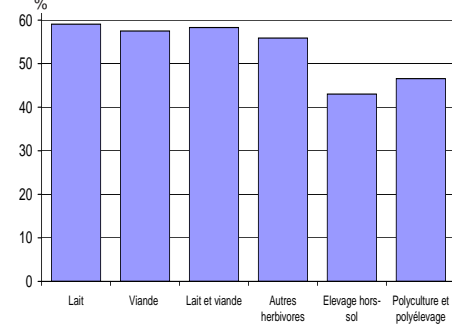
Source : Agreste - recensements de l'agriculture 1970 -1979 - 1988 -2000 -2010

## L'élevage façonne le visage des exploitations lorraines

Au fil du temps, l'élevage s'est inscrit de manière durable dans l'économie de l'agriculture lorraine. Ainsi l'élevage concerne à des degrés divers trois exploitations lorraines sur quatre. Le trait marquant des orientations économiques des fermes lorraines est l'importance de

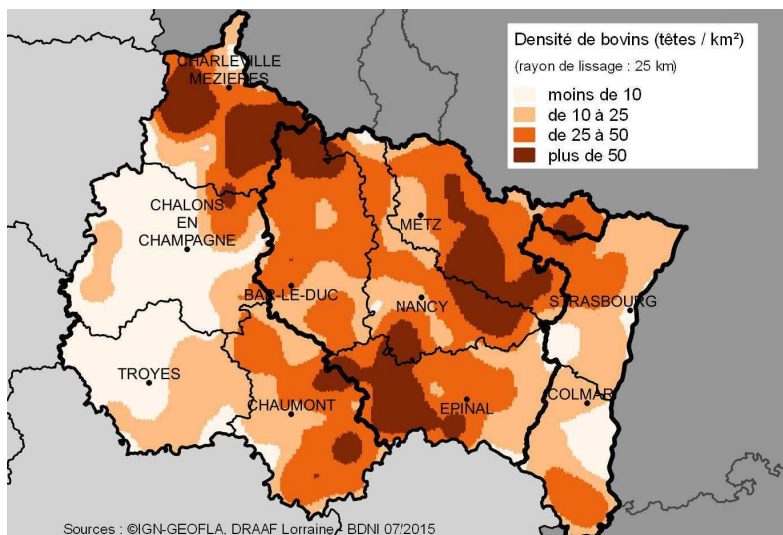
l'orientation « polyculture élevage » qui rassemble près de 25% des exploitations lorraines. Les orientations plus spécialisées (lait, viande bovine et autres herbivores) sont également fortement présentes puisque, ensemble, elles représentent 41% des exploitations lorraines. Au sein de la région ACAL, la région Lorraine rassemble l'essentiel des exploitations tournées vers l'élevage. A l'exception des productions « hors-sol », plus de la moitié de

## Part des exploitations lorraines dans les exploitations de la région ACAL selon l'orientation



Source : Agreste - recensement agricole 2010

## Densité de bovins en région ACAL

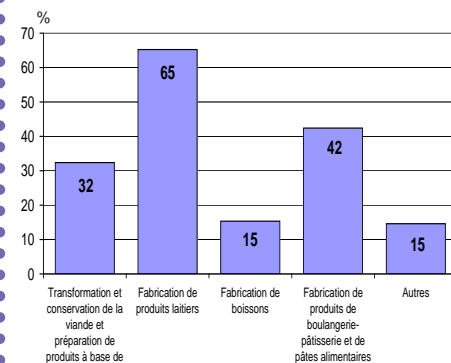


ces exploitations de la région ACAL (60% pour l'orientation lait, 57% pour l'orientation viande et 58% pour les productions mixtes) sont localisées en Lorraine.

## L'élevage pourvoyeur d'emplois et de matières premières

L'élevage fournit près de 12 000 emplois à temps plein, soit 65% des emplois présents sur les exploitations lorraines. Dans la région ACAL, ce taux atteint 34% en moyenne. Ainsi la région Lorraine procure 71% des emplois agricoles liés à l'élevage dans la région ACAL. En aval, l'élevage lorrain génère 5 400 emplois en 2013 dans les filières lait et viande, soit la moitié des emplois ACAL de ces deux filières.

## Part de la Lorraine dans les emplois ACAL selon le secteur d'activité



Source : INSEE-CLAP 2013

Générateur d'emplois, l'élevage lorrain se présente également comme le principal pourvoyeur de matières premières des deux filières précitées. En effet sur les 2,3 milliards de litres de lait utilisés par les industries de la région ACAL, 57% proviennent de Lorraine. Et les élevages lorrains assurent 57% de la production de viande bovine finie de la nouvelle région.

## BREVES :

## Informations plus détaillées sur le site de la DRAAF

- AGRIMAX : communication de la DRAAF sur le thème "La Lorraine, terre d'élevage de la région ACAL".
- Le CROS (Comité Régional d'Orientation et de Suivi du plan Ecophyto) s'est réuni le 8 septembre 2015 dans la salle du conseil de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.
- La lettre d'information nationale du plan Ecophyto n°14 de septembre 2015 est parue.
- Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles de Lorraine : une troisième période d'appel à candidature est ouverte du 12 octobre 2015 au 6 novembre 2015. Le comité de sélection se réunira le 4 décembre 2015.
- Conférence-débat "Agriculture, forêt et sols font partie de la solution climatique". Le Ministre a souhaité que les résultats de cette réflexion soient partagés au sein du réseau de l'enseignement agricole et de ces partenaires techniques. C'est dans ce but qu'a été organisé la conférence-débat pédagogique qui s'est tenue le jeudi 1<sup>er</sup> octobre à l'amphithéâtre de l'EPL de Nancy-Pixérécourt.

Publication disponible sur le site internet [www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr)

Reproduction autorisée sous mention de la source : Agreste - Draaf Lorraine

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Service Régional de l'Information Statistique et Économique de Lorraine

76, avenue André Malraux - 57046 METZ Cedex 3  
Tél : 03 55 74 11 70 - Fax : 03 55 74 11 01  
Courriel : [srise.draaf-lorraine@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-lorraine@agriculture.gouv.fr)  
Internet : [draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr](http://draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr)



Directeur de la publication : Björn DESMET

Rédacteur en chef : Pierre BRUYAS

Rédaction : Dominique ALCARAZ - Pierre BRUYAS

Mise en page : Christine PERINI

ISSN : 2117-8895

Octobre 2015